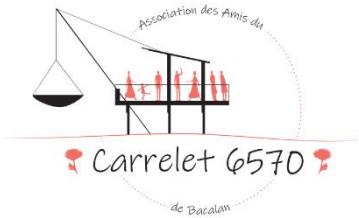


CARRELET EN GARONNE



Présentation du projet

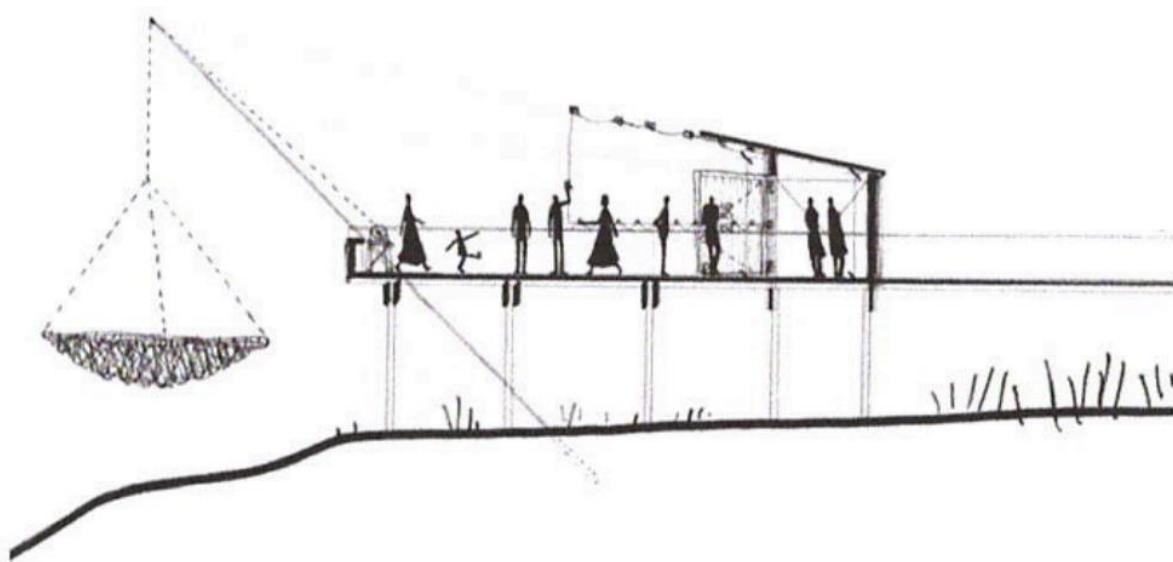
Il s'agit de la création et construction d'un carrelet public partagé, dans le parc des Berges de la Garonne, pour mise à disposition d'actions associatives et publiques, réglementées et réglementaires, de sensibilisation à la nature, de refuge et répit.

Le projet consiste à créer un lieu permettant aux publics "fragiles" d'échapper aux périodes de canicules en trouvant un refuge :

- Soit pour y réaliser des manifestations de sensibilisation à la nature, au risque lié au réchauffement climatique, mais aussi au développement territorial (visibilité sur le Grand Port Maritime de Bordeaux)
- Soit tout simplement pour y réaliser les activités habituelles des publics accueillis (classe en plein air, activités des centres de loisirs ou des structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées).

Bien entendu, la structure fonctionnera également toute l'année, en dehors des périodes à risque de canicule. Un carrelet est construit en bois, il se compose d'une passerelle d'accès sous la ripisylve et la brise de la Garonne, d'une plateforme carrée d'environ 36 mètres carré, d'une cabane de 12 mètres carré, et d'un filet carrelet pour la pêche.

Le parc des Berges de la Garonne fait partie du site métropolitain du parc des Jalles. De vocation pleine nature, il abrite une partie du parcours de grande randonnée « des 3 Berges ».



Les bénéfices du projet

Cette nouvelle structure se situerait dans un environnement de fraîcheur, arboré - le parc des Berges de la Garonne - composé d'essences diverses, saules, aulnes, frênes, peupliers, érables, etc. et dans lequel y poussent des espèces patrimoniales, protégées et/ou menacées, comme l'angélique de l'estuaire, et l'oseille des marais. Un parcours pédagogique y a été installé par notre association, donnant toutes explications sur la faune et la flore présentes, et en particulier l'angélique de l'estuaire.

La proximité du fleuve qui longe le parc constitue un élément de rafraîchissement naturel, cet effet est palpable jusqu'à plusieurs centaines de mètres de la rive. De plus, cet endroit est propice à l'information et la sensibilisation du public aux enjeux de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations).

Ce lieu nouveau, équipé de tables, bancs et chaises en bois, permettrait, dans un espace de fraîcheur, un accueil :

- De groupes de personnes de tous univers et âges (RPA, établissements scolaires..) et d'associations diverses et locales, à vocation environnementale ou non, (la Maison de la Nature et de l'Environnement, l'Amicale des Pêcheurs de Bordeaux Nord, Cistude Nature, la Fédération de Pêche et de Protection du milieu aquatique de la Gironde, Water Family, SMIDDEST, la Régie de Quartier de Bacalan, le KFÉ des familles ...) ;
- Limité en nombre de participants pour des questions de sécurité (une quinzaine) ;
- A des fins de détente, pique-nique, observation de l'environnement, pêche (au carrelet, à la balance, à la ligne) ;
- Dans le strict respect des lieux, encadrés par un référent identifié, responsable du groupe et de l'organisation de la sortie, et du maintien des lieux en l'état ;
- En aucun cas des activités à vocation de festivités.

L'entrée principale du parc des Berges de la Garonne se situe au niveau du terminus du tramway ligne B Berges de la Garonne ; des arceaux à deux roues sont à disposition, ainsi que du stationnement auto disponible, l'accès et la circulation PMR sont également opérationnels sur une partie du parc. Un cheminement pédestre, depuis la Cité du Vin, est balisé (environ 2 km), en partie en bordure de Garonne, en herbe et arboré. A l'intérieur du parc, des chemins sont parfaitement praticables pour tous publics, et interdits à la circulation motorisée.



Images de référence : ponton et carrelet

Présentation de l'association

L'association des amis du carrelet 6570 de Bacalan est une association loi 1901 créée en juillet 2013 auprès de la Préfecture de la Gironde. L'objet est la mise en valeur d'un patrimoine d'estuaire à travers la pêche au carrelet. Le siège social est à Bordeaux 33300, 10 rue Champlain.

A ce jour, 55 adhérents, dont 12 administrateurs, une présidente, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire, 3 membres fondateurs, un bienfaiteur, tous bénévoles.

Notre carrelet associatif est situé dans le parc des Berges de la Garonne, au PK 6570. Afin de faire connaître l'angélique de l'estuaire et pour la protéger - cette plante endémique qui ne pousse qu'en France et en particulier dans l'estuaire de la Gironde - nous sommes à l'origine de la FETE DE L'ANGELIQUE, la 1ère a eu lieu en 2022, puis 2023 et 2024.

Nous avons créé et implanté, dans une partie du parc, un parcours pédagogique en 6 piquets, donnant toutes explications sur la faune et la flore locales, et en particulier l'angélique de l'estuaire. Nous accueillons déjà ponctuellement des groupes scolaires, accompagnés de leurs enseignants et d'un animateur de la Fédération de Pêche de la Gironde, à des fins d'observation du milieu, et de découverte de la biodiversité.

Mise en œuvre du projet

Le GPMB, propriétaire des lieux, devra donner son autorisation (AOT), pour la création/construction de ce carrelet dans le parc des Berges de la Garonne. L'association se chargera de la conception du carrelet et du pilotage des opérations de construction.

Deux modes de gestion de ce nouvel équipement sont possibles :

- L'association des amis du carrelet 6570 de Bacalan pourrait assurer le rôle de gestionnaire référent du lieu. A ce titre, elle organiserait le calendrier d'occupation du site, s'assurerait du respect des conditions d'utilisation (via une charte) et ferait le lien entre les utilisateurs.
- Créer une structure inter associations, spécifiquement dédiée à la gestion du site. Les associations précitées, susceptibles d'être intéressées, seraient sollicitées ; une convention de mise à disposition ponctuelle ou récurrente, un règlement de fonctionnement, un agenda partagé, encadreraient cette nouvelle structure. La mutualisation des savoir-faire de chacune des parties prenantes, et des moyens (financiers et humains), permettrait une gouvernance partagée pour le fonctionnement et l'entretien dudit carrelet.